

Internet

**LaProvince.be** **LaMeuse.be**

**Sudpresse.be** **LaCapitale.be**

Comet Traitements investit 2,84 millions à Obourg



E. G.

La société Comet Traitements, active dans le traitement, la valorisation et le recyclage de résidus solides, va mettre en place sur son site d'Obourg une unité pilote de production de carburants synthétiques. L'investissement s'élève à 2,84 millions d'euros.

Rédaction en ligne

Publié le 19/10 à 12h26

Cette technologie est le fruit de plusieurs années de recherche soutenue par le plan Marshall de la Région wallonne.

“ Outre le fait d'éviter la mise en décharge de ce type de résidu, ce procédé vise l'exploitation efficace d'une nouvelle source d'énergie. La finalité du projet est en effet d'injecter directement ces carburants dans des moteurs de cogénération pour la production simultanée d'électricité et de chaleur ”, précise Comet Traitements.

L'unité pilote aura une capacité de production d'environ 50 litres de carburant par heure et sera mise en fonction au milieu de l'année 2012.

L'investissement s'élève à 2,84 millions d'euros, dont 1,305 million d'euros subsidiés par la Région wallonne.

Une soixantaine d'emplois pourraient être créés.

## Comet Traitements investit 2,84 millions à Obourg

19/10/2011 12:26 sur [La Meuse](#). Posté dans **MONS**



La société Comet Traitements, active dans le traitement, la valorisation et le recyclage de résidus solides, va mettre en place sur son site d'Obourg une unité pilote de production de carburants synthétiques. L'investissement s'élève à 2,84 millions d'euros.

[Lien direct sur La Meuse](#)



Comet Traitements reçoit le feu vert pour le projet Phoenix



La société Comet Traitements de Châtelet va mettre en place, sur son site d'exploitation d'Obourg, une unité pilote de production de carburants synthétiques obtenus par craquage catalytique de résidus de broyage générés lors du recyclage de véhicules hors d'usage, de déchets électriques et électroniques, etc. Cette technologie innovante est le fruit de plusieurs années de recherche réalisées dans le cadre du **projet Phoenix** soutenu par le plan Marshall de la Région wallonne. L'unité pilote aura une capacité de production d'environ 50 litres de carburant par heure et sera opérationnelle vers la mi-2012. L'investissement dans ce prototype est une étape importante pour Comet Traitements dans le développement de son procédé. En cas de succès, il devrait permettre la mise en service en Région wallonne d'une unité industrielle capable de valoriser 70.000 tonnes de résidus de broyage par an pour une production nette d'électricité permettant de couvrir la consommation d'environ 30.000 ménages. Elle devrait également permettre la création d'une soixantaine d'emplois directs.